

Mon ancêtre  
d'Acadie,  
Firmin Aucoin  
(1754-1802)

A cursive signature of the name 'Firmin Aucoin' in black ink, written in a fluid, historical style.

par

Bruno HAFFREINGUE

## **Avant-Propos**

Que savions nous, il y a vingt-cinq ans ou trente ans? Rien, ou presque.

Christian, mon grand-père, parlait d'un ancêtre d'Amérique - qui avait peut-être fait fortune, disait-il en blaguant – « né à l'île Saint-Jean d'Acadie » selon l'ouvrage d'un certain abbé Lefebvre.

Qu'était-ce donc que l'Acadie ? Et où diable se trouvait l'île Saint-Jean ?

La piste de l'ancêtre d'Amérique semblait de prime abord sans espoir. Comment retrouver un aïeul sur un continent sur lequel nous n'avions aucune des connaissances requises pour mener à bien une telle affaire...

Lors d'une réunion militaire à La Rochelle fin mai 1989, mon père Philippe eut la bonne fortune de s'ouvrir de ses soucis généalogiques à un des gardiens du musée municipal.

"Vous seriez venu quelques semaines plus tôt, dit alors ce dernier, vous auriez assisté à une exposition sur le Canada. D'ailleurs j'ai encore ici quelques brochures de cette exposition. Prenez en une<sup>1</sup>. Vous y trouverez peut-être quelque chose d'intéressant".

De retour à Boulogne, il me fait part de sa visite et me tend la brochure. « Essaye d'écrire à l'une des adresses indiquées. On ne sait jamais! »

Une première lettre envoyée en août 1989 aux « Public Archives » de l'Ile du Prince-Edouard, obtint une réponse négative, cependant la lettre était transmise au musée acadien de Miscouche (Ile-du-Prince-Edouard) à tout hasard...

Le temps passa... L'affaire était oubliée quand, un beau matin, arriva une enveloppe en provenance du Canada : c'était le 27 avril 1990...

Entre temps, une correspondance échangée avec l'association « les Amitiés acadiennes » nous apportait quelques éclaircissements sur le patronyme « Aucoin ».

Quant à la lettre reçue du Canada, il s'agissait ni plus ni moins que de la réponse à toutes nos interrogations, une généalogie de la famille Aucoin envoyée par madame Alice Richard de Miscouche, elle-même descendante des Aucoin. Autant dire que les Portes du Paradis s'entrouvraient !

Fin janvier 1990, lors d'un voyage à Paris aux « Amitiés acadiennes », mon père Philippe découvrait également l'existence d'un livre de Jean Sauvageau sur les « Aucoin d'Acadie ».

Tout ceci, cependant, n'était que le début d'une patiente recherche pour faire sortir de l'oubli la vie de « mon ancêtre d'Acadie ».

Boulogne-sur-Mer,  
décembre 1998.

---

<sup>1</sup> Guide des sources généalogiques au Canada, édition d'août 1987.

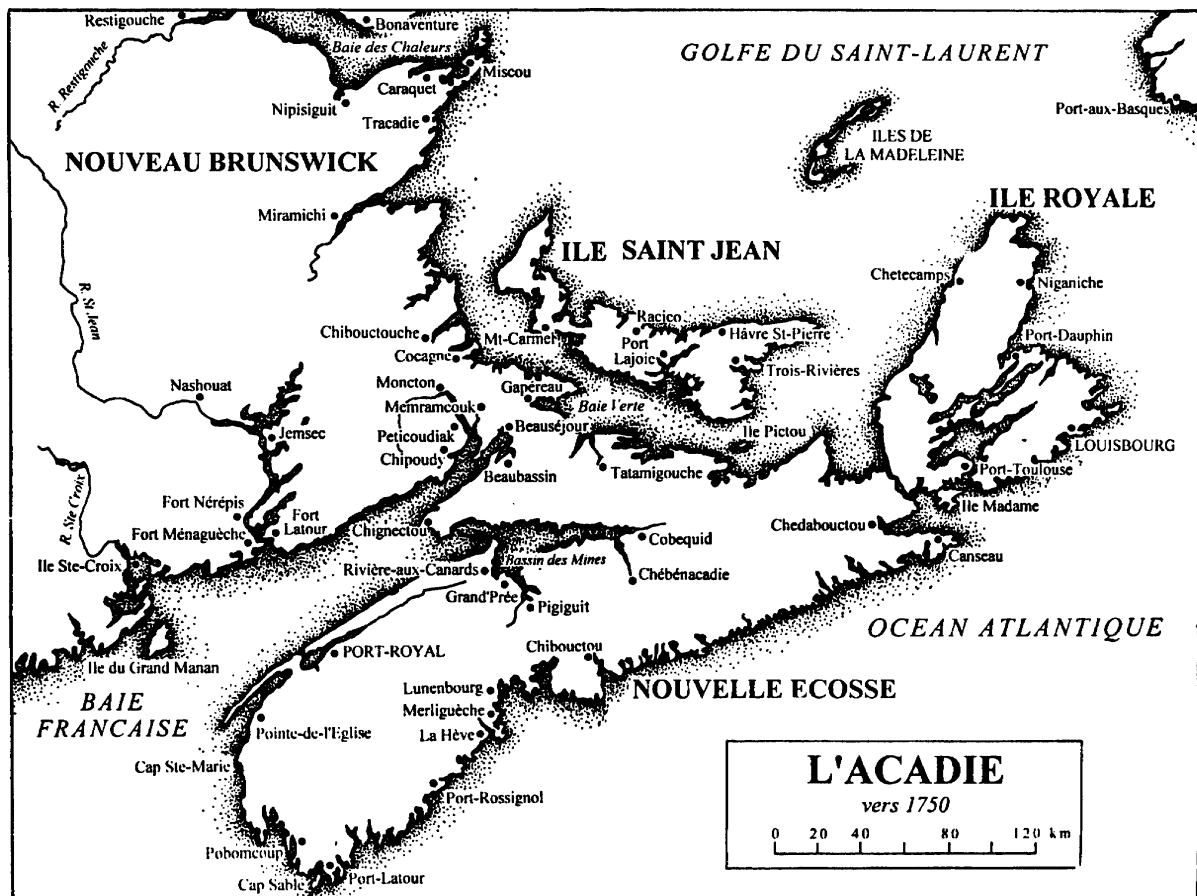


Figure 1 : l'Acadie vers 1750

### *L'Ile Saint-Jean d'Acadie*

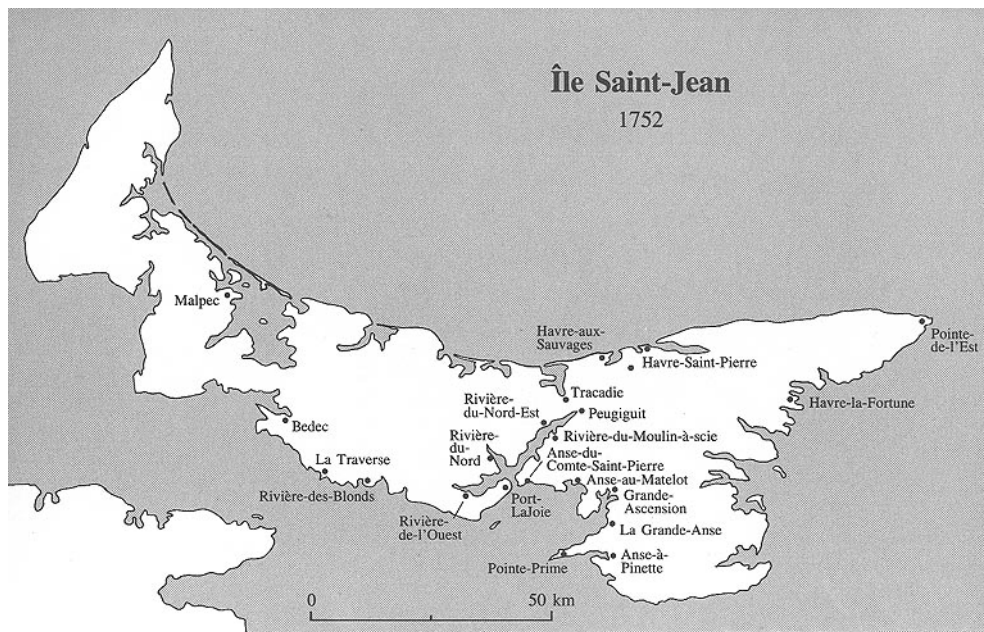
Fondée en 1604 par Pierre du Gua de Monts, gentilhomme huguenot, la province française d'Acadie, à ne pas confondre avec celle de Québec (fondée en 1613 par Samuel de Champlain), recouvre un vaste territoire correspondant aux actuelles provinces canadiennes de Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick appelées aussi Provinces maritimes. Tout au long du dix-septième siècle des colons français iront s'implanter dans cette région aux

prairies fertiles. Ces générations de colons puis d'Acadiens de souche fonderont ces localités au noms si particuliers : Grand-Prée, Cobequid, Piziquid, Rivière-aux-Canards, Beaubassin... principalement situées dans le bassin des Mînes (de charbon) autour de la baie française (maintenant appelée baie de Fundy). Des marées parmi les plus hautes du monde et un système d'« aboiteaux » permettant d'assécher et exploiter une large bande côtière contribueront à la création de la richesse de ces prolifiques familles acadiennes. Les immenses forêts de l'intérieur des terres fournissaient, pour leur part, bois et pelleteries<sup>2</sup> en quantité quasi-illimitée.

La famille Aucoin qui nous intéresse plus particulièrement s'installera pour sa part à Port-Royal, Beaubassin, puis Cobequid (aujourd'hui appelée Truro) au fond de la baie française (ou baie de Fundy). Elle y prospérera quelques décennies avant le grand drame de la nation acadienne.

L'île Saint-Jean d'Acadie qui nous concerne, peuplée à l'origine par quelques rares colons et pêcheurs de morues, aujourd'hui la plus petite province du vaste Canada, se nomme désormais l'île du Prince-Edouard en l'honneur du fils du Roi d'Angleterre.

La Province d'Acadie en 1675 est peuplée de 500 habitants, nombre très faible si on le compare à celui de la population du Canada, 8000, ou à celui des quatre colonies de Nouvelle-Angleterre, 75000, à la même époque. C'est ce déséquilibre qui précipitera la fin de la présence française au Canada en 1763 (traité de Paris).



**Figure 2: l'île Saint-Jean d'Acadie en 1752**

<sup>2</sup> Peaux d'animaux sauvages. Un fructueux commerce avec la métropole entourait cette ressource naturelle.

### ***Les Aucoin des origines***

Martin Aucoin, l'ancêtre des Aucoin d'Acadie, naît en 1650 en la paroisse de Notre-Dame de Cougne à La Rochelle (France). En 1671, il émigre en Acadie : il a 21 ans. En 1672, il épouse Marie Gaudet à Port-Royal<sup>3</sup>. Le couple eut 17 enfants vivants : Martin, Marie, Michel, Isabelle, Louise, Agnès, Alexis, Augustin, Cécile, Anne Marie, Françoise, Pierre, René, Catherine, Antoine, Jean et Charles.

Martin Aucoin meurt en 1711 à Grand-Pré où il est inhumé.

Alexis Aucoin, fils de Martin, naît en 1684 à Beaubassin. Il épouse Anne Marie Bourg en 1707 dont il a 12 enfants : Pierre, Marie, Alexis, Jean, Joseph, Alexandre, François, Sylvain, Amand, Claude, Chérubin et Hyacinthe. La famille vit à Cobequid<sup>4</sup> dans le bassin des Mines où les deux frères Alexis et Michel fondent le « *village Aucoin* ».

François Aucoin, fils d'Alexis, voit, quant à lui, le jour en 1725. Il épouse Elisabeth Blanchard en 1748. De cette union naissent 5 enfants : Charles, Mathurin, François, Firmin et Marie Josèphe.

Riches fermiers, les Aucoin étaient propriétaires de troupeaux considérables. Ils vivaient dans l'aisance et la paix .

### ***Firmin Aucoin : les premières années (1754-1758)***

Fils de François Aucoin et Elisabeth Blanchard, Firmin Aucoin<sup>5</sup>, *Firmin à François à Alexis*, voit peut-être le jour le 15 mars 1754 à Cobequid<sup>6</sup> en Acadie. Seul un document mentionne cette date : un état des Acadiens résidant à Boulogne en l'an IV (1796) . Les registres paroissiaux de Cobequid furent, en effet, détruits par les Anglais. L'acte de baptême de Firmin Aucoin ne figure pas non plus dans les registres paroissiaux de l'Île Saint-Jean tenus tant bien que mal à l'époque. Les textes boulonnais relatifs à Firmin Aucoin le font cependant naître à l'Île Saint-Jean<sup>7</sup> reprenant en cela l'indication figurant sur l'acte de mariage de ce dernier en 1785 : « *natif de l'Isle Saint-Jean en Arcadie* ». Firmin Aucoin connaissait-il lui même sa date et son lieu de naissance ? Sur le même acte il déclare avoir 28 ans, ce qui le ferait naître en 1757 ! Mais revenons quelques années en arrière.

En 1750, les Acadiens du bassin des Mines (Piziquid, Cobequid...) émigrent en masse sur l'Île Saint-Jean. François Lavache et sa famille dont Alexis alors âgé de 19 ans sont de ceux-là. Les deux familles d'Alexis Aucoin et Charles Gotreau, par contre, ne semblent pas avoir suivi, dans un premier temps, ce mouvement : la naissance de Firmin le 15 mars 1754 à Cobequid confirme cette thèse, de même

---

<sup>3</sup> Rebaptisée Annapolis royal par les Anglais

<sup>4</sup> Cobequid s'appelle aujourd'hui Truro.

<sup>5</sup> Un autre Firmin Aucoin, fils d'Olivier Aucoin et Marguerite Vincent, est attesté à Saint-Servan près de Saint-Malo durant ces mêmes années : ce Firmin Aucoin était âgé de cinq ans de plus que son homonyme. Un fils de Hyacinthe Aucoin de Calais, ce dernier frère de notre Firmin, aura un fils également prénommé Firmin.

<sup>6</sup> Archives communales de Boulogne-sur-mer, Q1 .

<sup>7</sup> Tradition suivie par Henri Malo et l'abbé Lefebvre.

que l'absence de ces derniers sur le recensement de l'Île Saint-Jean établi par le sieur de la Roque au printemps 1752.

En août 1755 commencent les préparatifs de la déportation des Acadiens. Début septembre, les Anglais commandés par le lieutenant-colonel Winslow procèdent à l'arrestation<sup>8</sup> et l'embarquement de tous les habitants de la Grand-Pré sur des navires anglais. Simultanément ceux du bassin des Mines (Piziquid) sont également faits prisonniers. Cependant dans la région de Cobequid les Anglais ne peuvent arrêter aucun Acadien : « *J'ai été informé par le capitaine Lewis, le 23 courant, que les habitants de Cobéquid ont tous quitté cet endroit, qu'il a commencé à incendier et à dévaster ce canton* »<sup>9</sup>. En effet, les quelques 300 habitants restant s'étaient enfuis soit à l'Île Saint-Jean, soit à Louisbourg.

Les familles d'Alexis Aucoin et Charles Gotreau réfugiées à l'Île Saint-Jean, terre française, rejoignent donc celle de François Lavache à l'anse aux matelots et se retrouvent en sécurité... pour quelques temps seulement...

Trois ans plus tard, le 26 juillet 1758, la prise de Louisbourg par les Anglais fait sauter le dernier verrou protégeant les Acadiens. Dès lors, l'Île Saint-Jean devient territoire britannique. Le 7 août 1758, lord Rollo est envoyé avec un régiment et deux bataillons prendre possession de l'île. Il embarque de force plusieurs milliers d'Acadiens sur des navires à destination de l'Angleterre et de la France. Deux navires font naufrage pendant la traversée entraînant dans la mort 700 Acadiens. Malades, dans des conditions d'hygiène déplorables, ces malheureux débarquent ainsi à partir de novembre 1758 dans les ports français.

### ***Firmin Aucoin : l'errance (1758-1779)***

C'est ainsi que le 26 décembre<sup>10</sup> 1758, forcé par la tempête, le navire à bord duquel se trouvent les familles d'Alexis Aucoin et Charles Gotreau aborde à Boulogne au lieu de Saint-Malo. Le commandant militaire de la ville et du château de Boulogne fait ainsi le rapport de l'événement à l'un de ses supérieurs<sup>11</sup>:

« *Monseigneur,*

*J'ai l'honneur de vous rendre compte que le 25 du mois courant au soir, il est arrivé ici un bâtiment anglais dont le capitaine avait ordre de l'amiral Boscaven de débarquer à Saint-Malo les habitants de l'Isle Saint-Jean mais les vents contraires l'en ayant empêché il a été à Portsmouth où l'amiral Olborn lui a donné ordre de les débarquer au premier port de France. Il avait à bord en partant 180 personnes desquelles il en est mort environ une douzaine. Mr. de Chanlaire qui est ici pour la Marine s'est*

---

<sup>8</sup> Le 5 septembre 1755.

<sup>9</sup> Lettre du lieutenant-colonel John Winslow au gouverneur Lawrence, du 29 septembre 1755.

<sup>10</sup> Le débarquement eut lieu le 25 ou le 26 décembre. La discussion est possible.

<sup>11</sup> Service historique de l'Armée de Terre (Vincennes), A<sup>1</sup> 3499 pièce 221.

*chargé de donner le reçu au capitaine et de pourvoir aux besoins de ces gens-là.*

*Je suis avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.*

*A Boulogne, le 27 décembre 1758.*

*Signé: Varignon ».*

Conduits au couvent des Capucins<sup>12</sup>, les 179 rescapés sont pris en charge par la municipalité : « *logement, chauffage, subsistance, il faut pourvoir à tout, et on a pourvu à tout, si nous en croyons le mémoire de Deulin où est inscrit le prix du montage des lits et le salaire de six hommes qui aidèrent à charger le bois porté aux Capucins pour les Canadiens* »<sup>13</sup>. Affaiblis, malades, ces derniers sont « *une proie facile pour la mort qui les faucha sans pitié* ».

« *Au lendemain du naufrage une première victime, un enfant de trois ans. Le mois suivant, janvier 1759, sept décès frappant l'enfance et la jeunesse, de 9 mois à 18 ans. En mai, une fille de 17 ans. En octobre, une femme de 72 ans. Ce n'est rien jusque là, mais une épidémie de petite vérole prend vingt sujets de la mi-novembre à fin décembre et cinq dans le mois suivant, soit vingt-six décès sur les cent soixante-dix réfugiés restant de la colonie, presque la sixième partie en deux mois et demi* ».

Mais quelle est donc cette ville, lieu d'exil de nos 179 ?

Siège d'un évêché depuis 1567, Boulogne-sur-Mer compte en 1758 quelques 8000 habitants. C'est une petite ville aux moyens limités où l'on trouve aussi une sénéchaussée, une amirauté, un gouverneur militaire. Boulogne est le siège également d'un important pèlerinage à l'image miraculeuse de la Vierge conservée en la cathédrale, pèlerinage qui a vu la venue de nombreux rois de France depuis Louis XI en ses murs.

La haute-ville ceinte de remparts médiévaux abrite autour de la paroisse Saint-Joseph, une population essentiellement d'ecclésiastiques, de nobles, rentiers et militaires avec leurs domesticités. En 1781 on en comptera 1974 dont 300 domestiques.

La basse-ville de Boulogne, domaine des négociants, marins et artisans, est regroupée autour de l'église Saint-Nicolas, unique paroisse de la zone, et du port. D'accès difficile à marée basse, ce dernier végète à cette époque : la pêche y est l'activité principale.

C'est dans ce lieu que le 21 mars 1759 Elisabeth Blanchard, femme de François Aucoin donne le jour à Marie Josèphe Aucoin, petite sœur de Firmin qui vient alors d'avoir cinq ans. Deux mois plus tard, le 31 mai François Aucoin perd sa femme, Elisabeth Blanchard alors âgée de 32 ans. L'*épidémie de petite vérole* ( la variole) emporte successivement Marie Madeleine Blanchard, grand-mère de Gervais Gotreau, Charles Gotreau, son grand-père, le 7 novembre 1759 à l'âge de 75 ans huit jours seulement après sa femme, puis Alexis Aucoin, grand-

---

<sup>12</sup> Actuelle place des Capucins située en basse-ville à quelques dizaines de mètres du port.

<sup>13</sup> *Les Canadiens (Acadiens) de l'Île Saint-Jean à Boulogne (1758-1764)* par Ernest Deseille (Mémoire de la Société académique de Boulogne sur mer, tome XIV, pages 233-239).

père de Firmin, le 25 décembre. Tous sont inhumés dans le cimetière de la paroisse Saint-Nicolas situé alors devant l'église du même nom<sup>14</sup>.

En juillet 1760, c'est le fils de Charles Gotreau aussi prénommé Charles qui décède à l'âge de 48 ans; le fils de ce dernier, Alexis Gotreau, épouse Marguerite Louise Hachez, veuve de Pierre de Vaux, le 14 janvier 1761 – événement heureux parmi tant de deuils - en l'église Saint-Nicolas; Gervais Gotreau<sup>15</sup>, son petit frère, a alors 17 ans. Deux ans plus tard, c'est Charles, frère d'Alexis, qui épouse pour sa part Anne Pélagie Trahan, le 23 août 1763, en la paroisse Saint-Joseph<sup>16</sup> de Boulogne;

A cette époque plusieurs projets sont échafaudés pour établir les Acadiens réfugiés : à Desvres près de Boulogne ou plus lointains, à Sainte-Lucie, à Cayenne. Le 22 novembre 1764<sup>17</sup>, la plupart des Acadiens quittent Boulogne à bord du vaisseau nommé *les deux frères* pour cette dernière destination. François Aucoin et ses enfants sont du voyage de même que Gervais Gotreau et son frère Charles. La famille d'Alexis Lavache<sup>18</sup>, par exemple, dont la jeune femme enceinte est presque à son terme, reste à Boulogne. Pareillement Alexis Gautreau et son épouse ne partent pas à cause, sans doute, de leur jeune enfant Marie Marguerite Pélagie alors âgée de 9 mois. La grand-mère de Firmin Aucoin, Anne Marie Bourg qui n'est pas du voyage, elle aussi, décède le 14 janvier 1766 en la paroisse Saint-Nicolas de Boulogne à l'âge de 75 ans.

François Aucoin et sa famille dont le jeune Firmin semblent n'être pas restés très longtemps à Cayenne. Dès février 1766, ils sont de retour à l'île d'Aix, zone de quarantaine pour les passagers arrivant à La Rochelle. Dès octobre 1758, en effet, le ministre de la Marine Berryer écrit au Maréchal commandant la Province<sup>19</sup> : « *Je goûte fort la proposition que vous faites d'établir pour ces malades des hôpitaux à l'Isle d'Aix, tant pour décharger ceux de Rochefort que pour prévenir les effets de la contagion dans le cas où elle serait à craindre...* » Le 13 février, c'est le mariage de Gervais Gotreau avec Marguerite Leprince, fille d'Antoine et Judith Boudrot. Parmi les témoins on trouve François Aucoin, père de Firmin, ainsi que Claude Duga, Augustin Trahan, Joseph Trahan, tous passés par Boulogne...

Huit mois plus tard, le 28 octobre 1766, décède Joseph Leblanc à l'âge de 18 ans à l'île d'Aix. On retrouve comme témoins notre François Aucoin, père de Firmin, Claude Duga, Antoine Prince, Joseph Prince et plusieurs autres acadiens et habitants de ladite île.

Le 27 août 1770 c'est le mariage d'Olivier Leprince, marin « *depuis 3 ans à Rochefort*<sup>20</sup> », et Agnès Braud, à Rochefort. Les témoins de l'époux ne sont autres

---

<sup>14</sup> Ce cimetière situé en partie sur l'actuelle place Dalton sera en service jusqu'en 1776, date à laquelle il sera transféré sur l'actuelle place Navarin. En 1806, il est déplacé définitivement route de Saint-Omer.

<sup>15</sup> Né le 29 août 1741 à Cobequid. Archives communales de Boulogne-sur-mer, Q1.

<sup>16</sup> Située en haute ville dans le couvent des Annonciades, actuellement bibliothèque municipale.

<sup>17</sup> *Livret de Jacques Cavillier*, Bulletin de la société académique de Boulogne.

<sup>18</sup> Né le 1<sup>er</sup> septembre 1723 à Cobequid, il décède à Boulogne le 24 juin 1792. Archives communales de Boulogne-sur-mer, Q1.

<sup>19</sup> Cité dans *Histoire de l'île d'Aix* par Pierre Antoine Berniard, Beauregard, Canada, 1988, page 52.

<sup>20</sup> Sans doute comme François Aucoin.



que François Aucoin, père de notre Firmin, « *journalier, ami de l'époux* », ainsi que Claude Duga.

En 1773<sup>21</sup>, la famille de François Aucoin est toujours à Rochefort : Charles Aucoin, le fils aîné alors âgé de 23 ans, est marin ; Mathurin, 21 ans, est ouvrier-journalier ; François, 19 ans, est aide-charpentier ; Firmin, 16 ans, est garçon de cabine ; Marie-Josèphe, leur petite soeur, tricote ; quant à leur cousine, Marie-Anne Aucoin, alors âgée de 24 ans, elle est « *couseuse de coton* ». François Aucoin, le père, qui s'est remarié avec une veuve, Marguerite Girouard, a eu en 1772 une petite fille prénommée Marie-Lucie. François Aucoin meurt sans doute avant 1785.

Au début de 1773, le marquis Louis Nicolas de Pérusse, tente d'établir des Acadiens sur ses terres de Monthoiron près de Châtellerault au Poitou. L'implantation tourne à l'échec : une mauvaise organisation, des récoltes de 1774 et de 1775 insuffisantes, mécontentent les Acadiens qui décide quitter Châtellerault. On les retrouve dans 4 convois différents entre Châtellerault et Nantes<sup>22</sup>. Le 3 décembre 1775, le troisième convoi quitte Châtellerault: les quatre frères Aucoin ainsi que leur sœur sont du voyage. De 1776 à 1785, des centaines d'Acadiens sont à Nantes où ils tentent par tous les moyens de survivre.

### ***Firmin Aucoin : la vie à Boulogne (1779-1792)***

Dès 1776, Gervais Gotreau prend la direction de Boulogne où il trouve un emploi de marin. Pendant 3 ans Firmin Aucoin, pour sa part, est à Nantes. L'itinéraire de Firmin Aucoin pendant ces années nous est en effet connu par un document boulonnais daté de 1796 qui indique : « *il a servi à Brest et Rochefort pendant 9 ans, ayant été transporté à la Cayenne et revenu au Poitou ; il a reçu sa pension jusqu'en 1779 qu'il a quitté Nantes pour venir à Boulogne* ».

En 1779, Firmin Aucoin est donc à Boulogne où il retrouve ses oncles Chérubin et Hyacinthe ainsi que son ami Gervais Gotreau. Chérubin, marié depuis 1770 à Marie Jeanne Huret, est à Boulogne après avoir travaillé à Dunkerque et Gravelines. Hyacinthe, établi à Calais depuis son mariage avec Marie Barbe Laidez en novembre 1763, est marin-pêcheur ; il est à la tête d'une nombreuse famille<sup>23</sup>.

Le 5 septembre 1780 en l'église Saint-Nicolas de Boulogne est célébré le second mariage de Gervais Gotreau, matelot alors âgé de trente-trois ans, fils de feu Charles, et Marie Hébert d'une part, avec Marie Jeanne Françoise Glavieux une boulonnaise âgée de vingt-huit ans. Les témoins du marié sont : « *Chérubin et Firmin Aucoin, amis de l'époux* ». Du côté de la mariée il s'agit de « *Antoine (Jean Pierre Antoine) Duchesne, cousin germain de l'épouse* ». De leur union voient le jour à Boulogne en la paroisse Saint-Nicolas :

---

<sup>21</sup> Archives de la bibliothèque de Bordeaux, ms 1480.

<sup>22</sup> Archives départementales de la Vienne, papiers de Chartier de la Roche de Bran, liasse 124-2.

<sup>23</sup> Bulletin des Amis du vieux Calais, n° 21 et 22, pages 9 à 17. Hyacinthe Aucoin aura en tout 13 enfants, tous nés à Calais.

1) Charles Gautreau né le 2 septembre 1781. Le parrain est Chérubin Aucoin, oncle de Firmin, la marraine, Geneviève Pourre, mère d'Antoine (Jean Pierre Antoine) Duchenne. Des liens d'amitié se tissent entre les familles Aucoin et Duchenne...

2) Jeanne Charlotte Gotreau née le 10 mai 1783. Le parrain est François Pannequin tandis que la marraine est Marie Jeanne Huret, épouse de Chérubin Aucoin.

3) Firmin (Louis Firmin) Gotreau né le 26 septembre 1786. Le parrain est bien évidemment Firmin Aucoin, la marraine, Marie Louise Glavieux, belle-sœur de Gervais Gotreau.

Durant ces années les familles Aucoin, Gotreau, Duchenne, Glavieux, Pourre se côtoient, s'apprécient sûrement. La veuve d'Antoine Duchenne, Geneviève Pourre se voit devenir le point de ralliement d'une petite communauté : en 1783<sup>24</sup> elle héberge *une nièce*<sup>25</sup> *et son mari Gervais Gotro, matelot* dans sa maison de la *rue Jacques Dumont à droite en descendant du Mont Saint-Adrien*. En 1785 ce dernier, *navigateur*, réside *rue du Calvaire*<sup>26</sup> avec sa femme et ses deux enfants. En 1788, la famille Gotreau est locataire d'une maison voisine de celle de Geneviève Pourre, veuve Duchenne, toujours dans *la rue Jacques Dumont à droite en allant à la Beurrière*<sup>27</sup>. Chérubin Aucoin qu'héberge alors ladite veuve devient ainsi voisin des Gotreau. Autre Acadien de Boulogne, Alexis Lavache, *matelot*, après avoir résidé au *Mont à Cardons* (1783), *rue du Calvaire* (1785) devient propriétaire en 1788 d'une maison située dans la *rue nouvelle* contiguë à la rue du Calvaire. Les frères des uns fréquentent les sœurs des autres... C'est ainsi que le 31 mai 1785 Firmin Aucoin, ami d'Antoine (Jean Pierre Antoine) Duchenne, convole avec la sœur de ce dernier, Geneviève (Geneviève Marie Louise) en l'église Saint-Nicolas de Boulogne. Les témoins de l'époux sont: Gervais Gotreau, « *marin, parent de l'époux* ». Firmin Aucoin qui ne savait pas écrire auparavant appose sa signature pour l'occasion au bas de l'acte de mariage : la similitude d'écriture entre Firmin et sa jeune fiancée laisse penser que c'est cette dernière qui fut son professeur.

Les jeunes époux signent également un contrat de mariage par devant Maître Falempin, notaire à Boulogne, le 25 du même mois.

De leur union naissent en la paroisse Saint-Nicolas de Boulogne :

1) Marie (Marie Geneviève) Aucoin née le 22 avril 1788.

2) Firmin (Antoine Marie Firmin) Aucoin né le 28 février 1792. Il meurt le 15 fructidor de l'an III (2 septembre 1795) âgé de 4 ans à peine. On peut imaginer la douleur des parents !

Au début de 1789, Firmin Aucoin et sa petite famille s'installe chez la belle-mère, la veuve Duchenne alors cabaretière, dans la maison de *la rue Jacques Dumont à droite en allant dans la Beurrière*.

---

<sup>24</sup> Dénombrement de la basse-ville de Boulogne de 1783,

<sup>25</sup> Marie Jeanne Glavieux.

<sup>26</sup> Actuellement rue du Camp de droite.

<sup>27</sup> Quartier des marins à Boulogne.

1795 Le 20<sup>me</sup> jour de Mai, après la publication d'un ban du futur mariage entre Firmin Aucoin capitaine de navire en second âgé de vingt huit ans, natif de L'isle St Jean en arcadie fils des déffunts francois Laboureur et d'Elizabeth Blanchard d'un part, et Geneviève Marie Louise Duchêne âgée de vingt ans fille de feu Antoine Chappentier de navire de l'In-oro vivante Geneviève pousse cette part tous deux de cette province faite au près de la Chapelle parassiale Le dimanche vingt neuf du courant sans qu'il se

Figure 3 : Acte de mariage de Firmin Aucoin et Geneviève Duchenne : état-civil des mariés

attesté de que dessus sur L'age, La qualité Le domicile deudites parties et ont signé avec L'epoux et L'epouseff G. m. m. Duchêne  
 Firmin au coin Gervais Gotreau Francois Lenoir  
 Dup ont Sieur et Sieur Bonnet  
 Bonnet Patin L'athie vicairreff

Figure 4 : Acte de mariage de Firmin Aucoin et Geneviève Duchenne : signatures des mariés, de Gervais Gotreau et des autres témoins

Un an plus tard, Firmin Aucoin demeure rue du Havre non loin du port où il occupe une maison appartenant à son beau-frère, Antoine (Jean Pierre Antoine) Duchesne.

Dès février 1792, Firmin Aucoin se lance dans le commerce<sup>28</sup> muni d'une *patente supérieure*. En juillet de la même année, le 31, Firmin Aucoin obtient de la municipalité de Boulogne un passeport pour se rendre à Gravelines<sup>29</sup> sans

<sup>28</sup> Archives communales de Boulogne, G 51, n° 461 du 25 février 1792

<sup>29</sup> Pendant la Révolution il fallait un passeport dit de l'intérieur pour circuler dans le pays. Archives communales de Boulogne-sur-mer.

doute pour son négoce. De même *Gervais Gotro* qui demeure rue Jacques Dumont obtient une patente pour exercer un commerce<sup>30</sup> : c'est *Firmin Ocoïn* qui signe le document *pour Gervay Gottraux*.

Chérubin Aucoïn, l'oncle de Firmin, après avoir habité *rue du Havre en remontant vers la place des Victoires* (1782), à droite en allant à la porte *Walotte* (1783), réside *rue du Vivier à droite en tournant* en 1785 dans une maison de la veuve Duchenne. Chérubin Aucoïn devient alors invalide. En 1796, un document<sup>31</sup> indique, en effet, qu'« *il est aveugle depuis plusieurs années* ». Chérubin meurt à *l'hospice civil* de Boulogne le 17 pluviôse de l'an XIII (7 février 1805).

En 1793, le 6 janvier, c'est la disparition de Gervais Gotreau « *noyé à la mer* »<sup>32</sup> victime de son métier de marin.

Toute cette petite communauté perçoit les aides financières que la Révolution alloue à l'époque aux réfugiés d'Acadie et du Canada. Un minimum vital en cette période troublée !

### ***Firmin Aucoïn : le corsaire boulonnais (1792-1802)***

« *Vous demandez si le commerce a un peu repris dans ce pays. Comment cela se pourrait-il quand les Anglais se trouvent maîtres de la mer et que leurs vaisseaux bloquent tous nos ports ? Il n'y a que la course qui fasse vivre nos marins et qui enrichisse quelques armateurs...* »<sup>33</sup>. Ainsi s'adressait un ancien député du Tiers-Etat boulonnais à l'un de ses frères.

La « Course » : le mot est lâché. Encore s'agit-il ici sur la Manche de ce que l'on appelle la « petite Course ». Adaptée aux moyens financiers locaux, elle se déroule principalement pendant les mauvaises saisons de l'automne et de l'hiver où il est facile de se dissimuler aux yeux de l'ennemi dans les brouillards. A l'inverse de la grande Course lointaine qui dure des mois, la petite Course en Manche s'apparente à des « coups de mains » ou « opérations commandos » qui ne durent que quelques heures ou quelques jours tout au plus. Les navires utilisés sont principalement des lougres, petits vaisseaux rapides, qui cependant emportent un équipage nombreux.

Le destin de Firmin Aucoïn est alors tracé.

Fin janvier 1793, il reçoit son brevet de capitaine de navire. Peu après (février) la France entre en guerre contre l'Angleterre et les Provinces Unies c'est-à-dire la Hollande.

De juin 1793 à juillet 1795 un embargo est instauré par l'Etat français contre l'Angleterre : cet état de fait rend impossible la Course pendant cette période.

---

<sup>30</sup> Archives communales de Boulogne, G 51, n° 706 du 19 mars 1792.

<sup>31</sup> Archives communales de Boulogne-sur-mer, Q1.

<sup>32</sup> Idem.

<sup>33</sup> Lettre de Bernard Gros, ancien député du Tiers-Etat boulonnais aux Etats Généraux, du 1<sup>er</sup> pluviôse an VII (20 janvier 1799) à l'un de ses frères.

En l'an IV (1796), Firmin Aucoin habite toujours avec sa belle-mère, *la veuve Duchenne*, la maison 686 de la section du port. Il est également propriétaire d'un autre local 679<sup>34</sup> en tant que *capitaine et marchand*.

En vendémiaire de l'an VI (septembre 1797), Firmin Aucoin qui navigue avec Duchenne, son beau-frère, sur les *Bons Amis* est capitaine de prise de la *Marie Madeleine* à une lieue au large de Boulogne. Le 5 pluviôse (24 janvier 1798) de la même année, Firmin Aucoin, qui commande *l'Escamoteur* (armateurs Harelle et Moleux-Crouÿ) prend le sloop la *Providence* chargé de pierres, qui va de Portland à Mowlsend, en face du mont Saint Frieux.

En ventôse de l'an VII (février 1799), Firmin Aucoin, enseigne de vaisseau non entretenu, est engagé comme capitaine du *Poisson Volant* au salaire de 700 livres par mois par les armateurs Messe-Martin et Meurice de Calais.

Le 11 ventôse (1<sup>er</sup> mars), le rôle de l'équipage du *Poisson Volant* est établi en triple exemplaire à Ostende : « *Rôle de l'équipage du lougre le Poisson Volant construit à Boulogne du port de 40 tonneaux, armé de six canons et quatre pierriers, tirant d'eau chargé six pieds et non chargé quinze pieds, appartenant aux citoyens Messe et compagnie, armé à Ostende le 11 ventôse de l'an VII par le citoyen Decreuse, sous le commandement du citoyen Firmin Aucoin pour aller faire la course pendant deux mois de mer effectifs et à Calais pour continuation d'armement pour finir un mois de course avec les avaries ci-dessous reprises...* »<sup>35</sup>. Firmin est engagé au salaire de 700 livres par mois.

Sept jours plus tard, le *Poisson Volant* fait relâche à Calais avec 34 personnes à son bord. Le 19, il prend *l'Harmonie* naviguant à 3 lieues de Douvres après une heure et demie de combat<sup>36</sup>. Le 22 le *Poisson Volant* fait voile vers Boulogne. Durant ce même mois de ventôse, il donne la chasse à un brick anglais de 6 canons qui vint se réfugier sous le feu d'un cutter de la marine royale britannique; il amarine<sup>37</sup> le brick et le conduit dans le port de Boulogne<sup>38</sup>. A la fin de ventôse, le capitaine Heude, suppléant de Aucoin, prend un brick anglais, gros charbonnier de 300 tonneaux<sup>39</sup>. Le brick anglais entre dans le port de Dieppe le 7 germinal<sup>40</sup>. Le 29 ventôse, le *Poisson Volant* quitte Dieppe après la prise du brick.

En germinal de la même année, le 3 (23 mars 1799), le *Poisson Volant* prend le *Smerk* (cutter anglais). Le lendemain, il amarine *l'Etoile du Nord*, un navire danois. Le 9, il arrive à Boulogne. Le 10 germinal, c'est la prise du *Rover* conduit à Boulogne<sup>41</sup>. Le 29, le lougre part pour Calais.

Le 4 prairial (23 mai 1799) de l'an VII, Firmin Aucoin participe à un repas comme savent en faire les marins avant leur départ. « *On boit du vin chaud*

---

<sup>34</sup> Le recensement de l'an IV (Archives communales de Boulogne, F 2) ne contient pas de date précise.

<sup>35</sup> Archives communales de Calais.

<sup>36</sup> *Les corsaires*, par Henri Malo (1908), pages 335-336.

<sup>37</sup> C'est-à-dire « capture ».

<sup>38</sup> *Les corsaires sous la République et l'Empire*, par Napoléon Gallois, tome 1, page 200.

<sup>39</sup> *Ibidem*, tome 2, pages 4 et 5.

<sup>40</sup> *Moniteur universel*

<sup>41</sup> *Les corsaires sous la République et l'Empire*, par Napoléon Gallois, tome 2, page 4.

LIBERTÉ.



ÉGALITÉ.

N° du Registre, fol. 144.

# PASSE-PORT

N° du *TABLEAU* 74. Délivré en conformité de la Loi du vingt-huit Vendémiaire, Pan six.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

CANTON DE BOULOGNE-SUR-MER.

*Laissez passer le Citoyen Firmin Aucoin Intérieur pour  
 continuer de boulogne lequel se rend à Dunkerque  
 pour affaires particulières d'après une permission ou un  
 accord par le Citoyen Libérateur sous Commission  
 de Marine en ce quartier au dit de ce qu'il a  
 représenté et dressé annexé au dit Registre  
 domicilié dans la Commune de Boulogne  
 âgé de quarante deux ans taille d'un mètre dix cent cinquante  
 deux milli mètres, cheveux & sourcils châtains  
 yeux bleus nez aquilin bouche moyenne  
 menton finetier front front  
 visage plein marqué de petite vérole*

Délivré en la Maison commune de Boulogne-sur-mer,  
 le deux d'octobre l'an huit de la République  
 Française, une & indivisible, & adieu.

Signature du porteur de  
Passport.

Signatures des Administrateurs  
municipaux,

Vu par nous Commissaire  
du Directoire exécutif,

Signature du Secrétaire,

Figure 5 : passeport au nom de Firmin Aucoin d'octobre 1799

*épicé de cannelle, on mange des tripes, du lapin, des tartes... »* : c'est le « *foyus*<sup>42</sup> ». Le 21 prairial, c'est la prise du brick le *Berry* avec 6 hommes d'équipage à une lieue de Folkestone<sup>43</sup>, puis du sloop la *Nelly* chargé de blé, pois, fèves, allant de Londres à Barmouth, une heure plus tard<sup>44</sup>.

Le 7 messidor (25 juin), Vincent Aucoin<sup>45</sup>, cousin de Firmin et pilote à bord du *Poisson Volant*, obtient un passeport pour aller cinq jours de Boulogne à Calais.

Le 13 messidor (1<sup>er</sup> juillet) de l'an VII, près des côtes d'Angleterre, avec le *Furet*, capitaine Routier, il prend un trois-mâts anglais, *les Frères*, chargé de sucre et de café, devant la flotte britannique<sup>46</sup>.

Le 2 brumaire (24 octobre 1799) de l'an VIII, Firmin Aucoin obtient un passeport pour aller à Dunkerque<sup>47</sup> « *pour affaires particulières* ». Ce précieux passeport est le seul document qui nous permette de savoir à quoi pouvait ressembler Firmin Aucoin. Nous apprenons ainsi qu'il mesurait un mètre soixante-cinq, ce qui pouvait passer pour grand à l'époque. De son signalement, nous retiendrons son visage plein, un front haut, des cheveux et sourcils châains, ses yeux bleus, son nez aquilin, un menton fourchu et, héritage de ses jeunes années sans doute, ce même visage *marqué de petite vérole*.

Quinze jours plus tard, c'est le coup d'état du 18 brumaire qui porte au pouvoir le général Bonaparte fraîchement revenu d'Égypte. Gage de stabilité politique ou hasard, trois jours plus tard, Firmin Aucoin se porte acquéreur d'une maison sise rue Porte Walotte à Boulogne lors d'une vente à la bougie.

Le 1<sup>er</sup> frimaire (22 novembre 1799) de l'an VIII, le *Poisson Volant* est armé pour une nouvelle campagne. C'est à peu près à cette date que vient s'établir à Boulogne Etienne Arsenault, un Acadien fraîchement réformé de la Marine. Ce dernier embarque sur le *Poisson Volant* en qualité de canonnier. Mais cette collaboration est de courte durée : Etienne Arsenault meurt le 15 frimaire suivant à Boulogne à l'âge de 45 ans.

Le 12 pluviôse de l'an VIII (1<sup>er</sup> février 1800), Firmin Aucoin acquiert une patente<sup>48</sup> de *marchand épicier au détail* pour l'an VIII pour la somme de 21 francs. Il exerce son commerce dans sa maison de la section du port.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1800, c'est le départ du capitaine Heude, suppléant de Firmin Aucoin, de Calais vers Dieppe sur le *Poisson Volant* en compagnie du capitaine Broquant de Boulogne. A cette époque Firmin Aucoin ne semble plus naviguer sur le *Poisson Volant*.

Franc-maçon comme beaucoup de capitaines de navires corsaires<sup>49</sup>, Firmin Aucoin appartenait à la Loge « La Parfaite Union » à l'orient de Calais. Après un

---

<sup>42</sup> *Les corsaires*, par Henri Malo (1908), pages 92 et 93

<sup>43</sup> *Ibidem*, page 336.

<sup>44</sup> *Ibidem*

<sup>45</sup> Né en 1776 à Calais, Vincent Aucoin est le fils de Hyacinthe.

<sup>46</sup> *Les corsaires sous la République et l'Empire*, par Napoléon Gallois, tome 1, page 201.

<sup>47</sup> Archives communales de Boulogne-sur-mer.

<sup>48</sup> Archives communales de Boulogne, registre G 129, n°268

<sup>49</sup> Renseignement aimablement communiqué par M. M. de Sainte-Maréville, érudit local.

sommeil de dix ans, cet atelier s'était réveillé au début de l'année 1800. Le 6 mars 1800, Firmin Aucoin y est élevé au grade de Maître.

Le 2 germinal (23 mars 1800) de l'an VIII, le *Poisson Volant* est de nouveau armé avec Firmin Aucoin comme capitaine.

### ***La fin du Poisson-Volant (1801) et la légende:***

Dans les premiers jours de brumaire de l'an IX (octobre 1799), le *Poisson Volant* capitaine Haide (sic)<sup>50</sup>, prend et conduit au Texel les navires anglais le *Thomas et Mari* (sic) et la *Suzanna*<sup>51</sup>. Peu après, c'est l'entrée à Amsterdam du navire *the Commerce*<sup>28</sup> sur son lest capturé par le *Poisson Volant*.

Napoléon Gallois, historien de la Marine, relate en 1847 la fin du *Poisson Volant* de Calais:

*« Le Poisson Volant alla croiser jusque vers les côtes de Guernesey; à la suite d'une tempête, il échoua près de cette île, et un corsaire anglais eut la cruauté de profiter de la triste position dans laquelle il se trouvait après avoir perdu plusieurs hommes de son équipage, pour lui envoyer plusieurs volées de mitraille qui lui tuèrent quatre hommes, alors qu'il lui était matériellement impossible de se défendre »*<sup>52</sup>.

Le nom du capitaine n'est cependant pas mentionné. Il est plus que probable qu'il s'agissait du capitaine Hedde.

La fin du *Poisson Volant* évoquée ici eut lieu le 19 germinal de l'an IX (9 avril 1800). Emprisonné en Angleterre sur les redoutables pontons<sup>53</sup> le 26 germinal, l'équipage ne fut relâché qu'en 1802 lors de la Paix d'Amiens.

Une légende créée à la fin du dix-neuvième siècle voulut d'ailleurs que :

*« Pendant deux ans, Aucoin devint la terreur du commerce britannique.*

*Néanmoins, il finit misérablement, sans doute sur un ponton anglais, comme un grand nombre de ses camarades, car il n'est jamais plus question de lui ».*

Cette légende fut surtout illustrée par l'article ci-dessous qui figurait à la rubrique *« le Livre d'or des marins »* d'un journal local :

*« Le "Poisson-Volant" était le nom du joli brick corsaire que commandait Firmin Aucoin.*

*En l'an VII, dans le courant de ventôse, il lança dans la manche et donna la chasse à un brick anglais de 6 canons qui vint se réfugier sous le feu d'un cutter de la marine royale britannique. Malgré ce dangereux voisinage, Aucoin fit continuer rigoureusement la canonnade contre les deux navires ennemis, plaça par une manoeuvre hardie le brick contre lui*

---

<sup>50</sup> *Moniteur universel*, article du 7 frimaire de l'an IX, repris dans *Les corsaires sous la République et l'Empire*, par Napoléon Gallois, tome 1, pages 201 et 202.

<sup>51</sup> *Moniteur universel*, article du 18 brumaire de l'an IX, repris dans *Les corsaires sous la République et l'Empire*, par Napoléon Gallois, tome 1, pages 201 et 202.

<sup>52</sup> *Les corsaires sous la République et l'Empire*, par Napoléon Gallois, tome 1, page 202.

<sup>53</sup> Vieux bateaux démantés où étaient entassés les prisonniers français ; camps de concentration avant la lettre. Sur ce sujet, on peut lire le livre de Garneray *Mes pontons*.



*et le cutter, arriva à l'abordage, continua pendant quelque temps le combat bord à bord, s'empara du bâtiment ennemi, alors que celui-ci se croyait presque hors de son atteinte, et put le conduire dans le port de Boulogne, en continuant de combattre avec le cutter, qui fut obligé de renoncer à le poursuivre.*

*En messidor de la même année, le "Poisson-Volant" étant en croisière près des côtes d'Angleterre, le bruit du canon se fit entendre, deux navires se livraient un combat acharné. Aucoin fit mettre le cap sur eux et, quand il approcha, il reconnut que l'un d'eux était le brick français "Le Furet" qui était attaqué à un fort trois-mâts anglais qui l'avait considérablement maltraité.*

*Mais, à l'arrivée du "Poisson-Volant", tout changea bientôt de face.*

*Grâce à une manoeuvre habile d'Aucoin, l'anglais pris entre deux feux, obligé d'amener son pavillon, fut amarré aux yeux de la flotte anglaise.*

*Pendant deux ans, Aucoin devint la terreur du commerce britannique.*

*Néanmoins, il finit misérablement, sans doute sur un ponton anglais, comme un grand nombre de ses camarades, car il n'est jamais plus question de lui ».*

Cet article provenait lui-même de l'ouvrage de l'historien Napoléon Gallois sur *les Corsaires français sous la République et l'Empire*.

La vérité sur la fin de Firmin Aucoin est cependant toute autre puisque nous savons maintenant qu'il mourut à *l'hospice d'humanité* de Rouen (Seine-maritime) le 8 thermidor de l'an X (27 juillet 1802). Son acte de décès indiquait qu'il était *porteur d'un passeport fait à Brest le vingt-cinq messidor dernier*.

Firmin Aucoin était-il parti à Brest dans le cadre de ses activités maçonniques, pour affaires privées ou à titre professionnel ? Nous ne le savons malheureusement pas. Peut-être envisageait-il de partir pour la Louisiane ? Toutes les hypothèses sont possibles. C'est sur le chemin du retour vers Boulogne que son destin s'acheva.

A son décès, Firmin Aucoin laisse à sa fille et à sa veuve *ses habits, hardes, linges, lit garni, chambre garnie, bagues et bijoux* ainsi qu'une somme de 300 francs. Il laisse également *une maison située à Boulogne acquise par acte devant Hamy notaire à Boulogne, le 21 brumaire an 8 moyennant 24.089 francs*<sup>54</sup>.

Le relevé matriculaire<sup>55</sup> de Firmin Aucoin établi après son décès indiquait qu'il avait navigué *au commerce* (sic) *39 mois et 20 jours*.

Outre sa présence dans « le livre d'Or des marins », le nom d'Aucoin est resté également dans les annales boulonnaises pour un épisode qui peut être daté de l'année 1793 et qui témoigne de la foi religieuse de cette famille.

<sup>54</sup> Archives départementales du P-de-C, 3Q210/7 n°60 du 6 pluviôse an XI.

<sup>55</sup> Archives nationales, MAR CC4/1674 folio 82 verso.

« Voici les faits :

*Marie-Geneviève Aucoin, fille de Firmin Aucoin, capitaine de navire, et de Geneviève Duchenne, née le 22 avril 1788, avait été dans son enfance, à la suite d'une maladie dangereuse, privée de l'usage de ses membres ; les médecins la condamnaient à ne jamais marcher. Ses parents, affligés firent faire une neuvaine dans la chapelle de Jésus-Flagellé et à Notre-Dame de Boulogne, pour obtenir du Ciel la guérison que les hommes ne pouvaient donner. Leur foi fut récompensée par un plein succès. Le dernier jour de la neuvaine, dans l'ancienne chapelle de Notre-Dame, la veille de la clôture définitive de ce Saint asile de la prière, l'enfant qui avait été apportée sur sa petite chaise devant l'image miraculeuse, se leva tout à coup, à la fin de la messe et se mit à marcher avec aisance, à la grande admiration des assistants.*

*Marie Aucoin, devenue Madame Edouard Haffreingue, offrit à l'autel de Notre-Dame, comme monument de gratitude, un ciboire en vermeil »<sup>56</sup>.*

Firmin Aucoin fut-il un cas unique dans les annales de la Course. Certainement non. On peut citer ainsi Jean Baptiste Hébert de Morlaix et ses cousins Alexis Levron et Jean Trahan, également un certain capitaine Gautreau de Nantes. Combien d'autres encore... qui n'attendent qu'un historien pour sortir de leur oubli.

Bruno Haffreingue

Janvier 2002.

---

<sup>56</sup> *Histoire de Notre Dame de Boulogne et de son pèlerinage* par l'abbé F.A. Lefebvre, page 302, reprise de *Histoire de Notre Dame de Boulogne*, par l'abbé Daniel Haigneré (1857), page 264.

